

Dispositif de valorisation des expériences régionales

Rédacteur : Audrey Garibbo-Sarkissian	Date : 10 Mai 2021	Version : V1.3
Valideur : Olivier Rit, Directeur	Date : 11.05.2021	Destinataires : Conseil Régional Sud

[Définition](#)

[Contexte](#)

[Objectifs](#)

[Périmètre](#)

[Spécificité de la synthèse thématique "Télésanté et numérique au service des personnes âgées"](#)

[Contraintes](#)

[Spécificité de la synthèse thématique "Télésanté et numérique au service des personnes âgées"](#)

[Acteurs](#)

[Ressources](#)

[Communication](#)

[Spécificité de la synthèse thématique "Télésanté et numérique au service des personnes âgées"](#)

Définition

Le dispositif de valorisation des expériences régionales en faveur du bien vieillir du Gérontopôle Sud est un **élément socle et permanent de sa mission de veille et d'observation**.

La valorisation est réalisée grâce à de la capitalisation d'expériences (processus décrit dans le [périmètre](#)) visant à élaborer un cadre de partage de connaissances et l'essaimage des initiatives porteuses.

Cette démarche de capitalisation s'appuie sur 4 grands principes énoncés par la Société Française de Santé Publique :

- *la finalité pédagogique* : un temps réflexif sur les pratiques des porteurs, auto-formation,
- *la finalité informative* : condition nécessaire au partage de connaissances sur les projets et les stratégies dont il est utile de tirer des enseignements,

- *la finalité stratégique et politique* : donne à voir notamment la déclinaison pratique des politiques nationales et locales,
- *la finalité scientifique* : s'inscrit dans la complémentarité avec les données scientifiques de référence par la construction d'un panorama de pratiques existantes utiles à la recherche.

Cette technique cadrée et utilisée notamment dans le champ de la santé publique et de la promotion de la santé est utilisée par le Gérontopôle Sud depuis sa création pour suivre les actions menées dans le secteur du vieillissement.

La valorisation par capitalisation d'expériences n'est pas une action promotionnelle ou de communication. Il s'agit de la production de ressources correspondant à des objectifs précis (voir chapitre [objectif](#)).

Contexte

Cet élément a fait l'objet d'une description précise dans le rapport final de la mission de préfiguration sur les attentes quant à la veille sur les expérimentations régionales et les besoins des professionnels sur les initiatives existantes et ayant prouvées leur efficacité : “ la veille d'expérimentations régionales est exprimées en termes d'un répertoires sur les initiatives locales existantes (“ce qui se fait”) et des résultats de ces initiatives (“ce qui marche”). Elle porte tant sur l'innovation organisationnelle que numérique¹. “

Objectifs

Attentes, buts et finalités du projet

- Favoriser un milieu d'interconnaissance et d'échange,
- Accélérer l'essaimage et le déploiement de projets structurants qui bénéficieront d'un retour sur les freins et les leviers de contournement d'initiatives similaires,
- Éviter l'accumulation d'expériences isolées dont les conditions de validation ne sont pas réunies ou qui n'ont pas fait leurs preuves,
- Tirer des enseignements et dégager des bonnes pratiques.

Livrables

- Le Gérontopôle Sud réalise des fiches de capitalisation d'expériences co-validée par le porteur de projet,
- Ces fiches peuvent s'intégrer dans des synthèses thématiques qui permettent une analyse plus globale sur un sujet spécifique.

Périmètre

La démarche de capitalisation d'expérience répond à un cahier des charges structurés et à l'utilisation d'outils méthodologiques adaptés de la promotion de la santé².

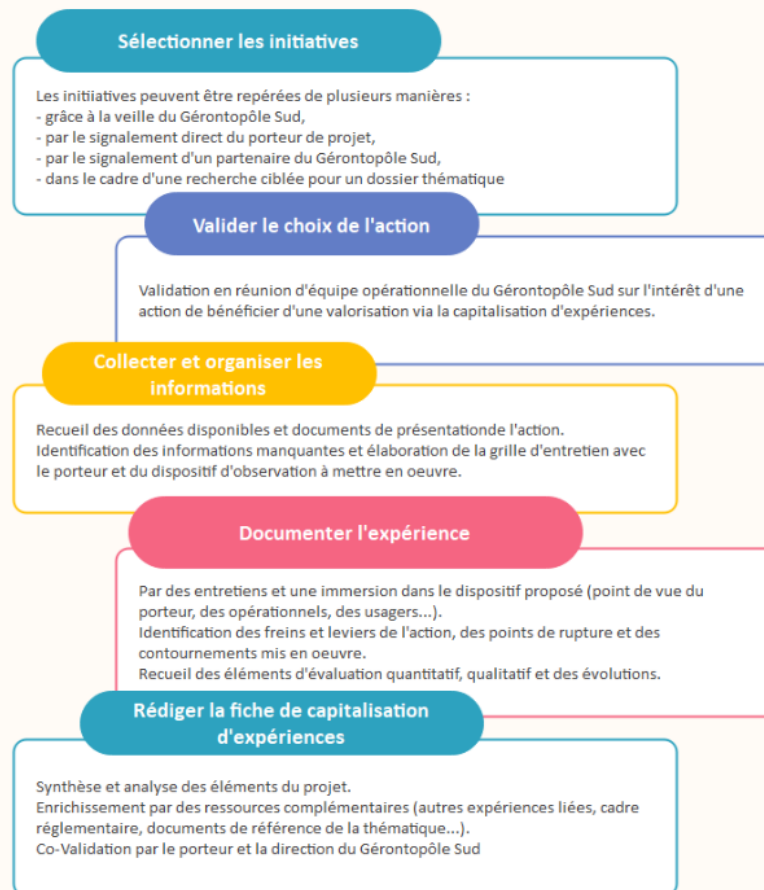
¹ Rapport 2018 - Mission de préfiguration du Gérontopôle Sud - Observatoire Régionale de la Santé

² A cet effet, le Gérontopôle Sud est partenaire du CRES PACA dans le cadre du groupe Régional pour la construction d'un référentiel cadre qui permettra à terme de remonter des initiatives probantes au niveau national : Restriction dans le cadre de ce groupe de travail à la promotion de la santé

Cette technique répond à des phases spécifiques, nous ne mentionnerons pas ici la planification du processus général puisqu'il s'agit d'une mission socle et permanente du Gérontopôle Sud.

■ les étapes de la capitalisation d'expériences

par le Gérontopôle Sud



L'ultime étape de la valorisation de ces expériences est la diffusion auprès des publics cibles (professionnels, partenaires et porteurs de projets régionaux).

Ces fiches sont diffusées via les canaux de communication du Gérontopôle Sud : site internet, réseaux sociaux, dossiers et synthèses thématiques, conférences...

Elles peuvent être intégrées dans un dossier ou synthèse thématique.

Ces synthèses permettent d'apporter des ressources, des outils existants, mais également de construire des outils et une méthodologie sur les process d'action mis œuvre pour les personnes âgées, adaptés à la demande des acteurs du territoire.

Spécificité de la synthèse thématique “Télésanté et numérique au service des personnes âgées”

Le Gérontopôle Sud réalise des dossiers et synthèses thématiques sur les sujets d’actualités dans le domaine de l’accompagnement du Bien vieillir et des prises en charge des personnes âgées.

Ces dossiers s’intéressent prioritairement aux thématiques identifiées par son conseil scientifique, ses partenaires fondateurs, l’actualité sanitaire et sociale ou encore des politiques publiques.

Dans le cadre de l’accompagnement des professionnels et de la production de ressources, Le Gérontopôle Sud prépare pour l’année 2021 une synthèse thématique sur la “télésanté et numérique pour et au service des personnes âgées” pour éclairer les pratiques de l’ensemble des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, ou du bien vieillir intéressés par cette thématique.

Cette synthèse comporte la définition des différentes branches de la e-santé et des cas d’usage qui s’illustrent par un recueil d’initiatives régionales.

Comme l’ensemble des dossiers thématiques produits, il comportera également des rappels de bonnes pratiques, outils à disposition des professionnels et porteurs afin de simplifier leur pratique.

Contraintes

Dans le cadre de cette mission, le Gérontopôle Sud réalise de la **capitalisation d’expériences sur l’ensemble des thématiques** de son champs d’action, correspondant aux grands axes des préoccupations du grand âge et des prises en charge intégrées de l’OMS :

Répartition des domaines d’intervention et d’apport des ressources gérontologiques du Gérontopôle Sud ³		
Bien-être et environnement	Santé	Actions, Organisations et systèmes
Accès à l’information	Cognition	Coordination
Habitat - Logement	Locomotion - Chutes - APA	Prévention - Dépistage
Transport - Mobilité	Vitalité - Nutrition	Accompagnement - Prises en charge
Inclusion Sociale	Santé mentale	Formation des professionnels
Aidants - Autogestion	Maladies chroniques	Silver Economie
Ethique - Fin de vie		

³ Découpage proposé sur le site internet gerontopolesud.fr en cohérence avec les orientations de l’OMS

Spécificité de la synthèse thématique “Télésanté et numérique au service des personnes âgées”

Dans le cadre du numérique en santé et médico-social, les solutions proposées peuvent intégrer un des champs mentionnés ou se retrouver dans les acteurs de la Silver économie. Si la matière pour réaliser une capitalisation d’expérience n’est pas disponible (notamment évaluation ou analyse d’impact), une mention de la solution avec une courte description mettant en évidence l’apport pour la population âgée et un lien vers le site internet seront intégrées au dossier.

Acteurs

1. Dans le cadre de la prise de contact ou lors de l’orientation, la personne effectuant la mise en relation avec un porteur de projet, **oriente** vers un chargé de mission/chef de projet du Gérontopôle Sud.
2. L’équipe opérationnelle du Gérontopôle Sud (Chargés de mission/Chefs de projet et directeur) **valide** la capitalisation d’expériences pour l’action en adéquation avec les orientations fixées par son CA et son comité scientifique.
3. Le chargé de mission/chef de projet **contacte** le porteur et **explique** la démarche. Il recueille les premiers documents formalisés du projet, bilan d’évaluation. Ceux-ci doivent permettre de décrire :
 - la **genèse du projet** (contexte, besoins exprimés, objectifs),
 - à la **mise en œuvre** (étapes de mise en place, démarche qualité associée, référentiels utilisés, conditions d’accès pour les bénéficiaires, déroulement...)
 - en passant par les **moyens** déployés (par exemple : financiers, humains, logistiques, formation...),
 - les **mesures d’impact et les analyses** (ce qui fonctionne, les témoignages, mais également les points difficiles et/ou de ruptures),
 - et les **perspectives d’avenir**.⁴
4. Le chargé de mission/chef de projet **complète** ces informations lors d’une ou plusieurs rencontres qui permettent d’observer le dispositif valorisé et **rédige** la fiche de capitalisation d’expérience. Il apporte des compléments d’analyse notamment sur les conditions de réussite du projet, sa transférabilité...
5. Le directeur du Gérontopôle Sud **valide** ou demande des compléments d’information.

Ressources

Humaines : Il s’agit d’une mission confiée aux chargés de missions/chefs de projet dans leur fiche de poste.

Matérielles : Site internet du Gérontopôle Sud (chaque page thématique bénéficie d’un espace dans le volet droit, afin d’accueillir les fiches de capitalisation d’expériences. Ces initiatives seront également publiées de manière cartographique dans le courant de l’année 2021.

⁴ Contenu qui peut être adressé par mail au porteur de projet

Réseaux sociaux du Gérontopôle Sud pour la diffusion d'informations. Newsletter trimestrielle du Gérontopôle Sud.

Communication

Les fiches d'expériences régionales sont diffusées en accord avec les porteurs de projets sur le site internet du Gérontopôle Sud comme ressources permanentes (des mises à jour peuvent être proposées).

Une publication sur les réseaux sociaux du Gérontopôle Sud est programmée dans le calendrier éditorial annuel du Gérontopôle Sud ainsi que dans la lettre d'information trimestrielle.

Spécificité de la synthèse thématique "Télésanté et numérique au service des personnes âgées"

Dans le cadre du numérique en santé et médico-social, les valorisations sont intégrées dans chaque partie avec un court résumé et un lien vers la fiche.

Les capitalisations d'expériences qui interviendront après la publication du dossier feront l'objet d'une diffusion de mise à jour.